

**CE
24-18**

**EXTRAORDINAIRE
13
NOVEMBRE
2024**

Présent pour ton futur



COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE L'ANNÉE 2024

13 novembre 2024, salle D-225, à 17 h, sous la présidence de Madame Julie Gasse

PRÉSENCES

Mme Julie Gasse (Présidente)

M. Serge Le Guellec

M. Alexandre Ouellet

M. Kurt Vignola

M. Pierre-Luc Michaud

ABSENCES

M. Raymond Lacroix (Vice-président)

PARTICIPE ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Mme Vicky Boucher, secrétaire générale

24-18.01 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Constatant le quorum, la présidente, Mme Julie Gasse, souhaite la bienvenue aux membres.

24-18.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Julie Gasse fait la revue de l'ordre du jour en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par M. Kurt Vignola, APPUYÉ par M. Alexandre Ouellet et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

24-18.03 PROCÈS-VERBAUX DES 15^E, 16^E ET 17^E RÉUNIONS DE L'ANNÉE 2024 DU COMITÉ EXÉCUTIF (CE24-15 DU 15 OCTOBRE) (CE24-16 DU 24 OCTOBRE) ET (CE24-17_EXTRA DU 28 OCTOBRE) : POUR ADOPTION

Mme Julie Gasse fait la revue des procès-verbaux déposés pour adoption.

Il est PROPOSÉ par M. Pierre-Luc, APPUYÉ par M. Serge Le Guellec et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter les procès-verbaux tels qu'ils sont présentés.

24-18.04 PLAN DÉCENNAL DES INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURE DE RECHERCHE (PDIR) DES COLLÈGES 2025-2035 ET DES CENTRES COLLÉGIAUX DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE (CCTT) : POUR ADOPTION

M. Kurt Vignola présente le sujet.

Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) demande aux collèges de faire la mise à jour du plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche (PDIR) 2025-2035 des collèges incluant les centres collégiaux de transfert technologique (CCTT).

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) demande aux collèges de faire la mise à jour du plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche (PDIR) 2025-2035 des collèges incluant les centres collégiaux de transfert technologique (CCTT) ;

Il est recommandé de procéder à la priorisation des projets comme suit :

- Campus maritime de Lévis, phase 1 – Ajout d'un bassin d'entraînement
- Campus maritime de Lévis, phase 2 – Laboratoire de technologies maritimes
- Laboratoire d'innovation et de la formation en techniques de construction durable (LIFT) (SEREX)

Il est recommandé de procéder à l'adoption du plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche (PDIR) du Collège de Rimouski 2025-2035 incluant le SEREX. Le projet initial a été scindé en 2 phases à la demande du ministère et pour assurer le maintien des services et de la mission. Ce plan sera envoyé au plus tard le 15 novembre 2024.

Il est PROPOSÉ par M. Pierre-Luc Michaud, APPUYÉ par M. Serge Le Guellec et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche (PDIR) du Collège de Rimouski 2025-2035 incluant le SEREX et de transmettre ce plan au plus tard le 15 novembre 2024.

24-18.05 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PSOV4 – PHASE 1 DU PROJET DU CAMPUS MARITIME DE LÉVIS : POUR ADOPTION

Mme Julie Gasse présente le point.

Le Centre de formation aux mesures d'urgence de Lévis (CFMU) est le seul organisme francophone en Amérique du Nord se spécialisant dans la formation aux urgences maritimes et dont l'expertise est reconnue tant au Canada qu'à l'étranger.

Le contexte réglementaire maritime est en évolution, de même que les techniques assurant la sûreté des navires ainsi que la sécurité des marins et des bâtiments. La phase 1 du projet du Campus maritime de Lévis consiste en la mise en place d'un bassin recréant les éléments (eau froide, vagues, facteurs météo menant aux accidents) permettant d'expérimenter et de réaliser des exercices de délestage de chaloupe de sauvetage et de canots ainsi que de gestion d'équipages en situation d'urgence. De plus, ces nouvelles technologies rendront possible une offre diversifiée de services de formation et de soutien à la recherche dans le domaine du sauvetage nautique.

Qui plus est, le bassin d'entraînement est indispensable à l'enseignement des techniques d'urgences maritimes aux étudiantes et étudiants des programmes de Navigation et de Génie mécanique de marine pour la réalisation de leur stage. Ces équipements sont également essentiels pour les formations de mise à niveau en urgences maritimes obligatoires pour les marins.

Pour la mise en place de ce projet, une demande d'aide financière est formulée dans le cadre du programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 (Ps0v4) : Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation. Ce financement est adressé du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE).

À ce titre, précisons que la valeur totale du projet (phase 1) est estimée à 43 080 426 \$ et que l'aide financière demandée au MEIE est de 5 320 433 \$. La contribution du Collège de Rimouski, quant à elle, totalisera 3 700 000 \$ (2 500 000 \$ en prêt et 1 200 000 \$ en espèces). Des partenaires privés ainsi que d'autres ministères et organismes sont visés afin de compléter le montage financier du projet.

CONSIDÉRANT l'évolution de la mission du CFMU, l'augmentation significative de son volume d'activités et la diversification de son offre de formation et de la recherche ;

CONSIDÉRANT la croissance de l'industrie maritime au Québec, les nombreux changements au niveau des normes et des réglementations ainsi que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ;

CONSIDÉRANT que le projet du Campus maritime de Lévis est essentiel pour maintenir et accroître l'adéquation de l'offre de formation continue aux besoins de l'industrie maritime et augmenter la capacité de formation de la main-d'œuvre ;

CONSIDÉRANT que le Campus maritime doit disposer des infrastructures nécessaires à la poursuite de sa mission actualisée et que cela requiert des investissements importants ;

CONSIDÉRANT les exigences du programme Ps0v4 en ce qui concerne l'identification du bénéficiaire du projet, la nomination des personnes responsables ainsi que la confirmation de la contribution financière du bénéficiaire ;

Il est recommandé d'appuyer le dépôt de la demande d'aide financière du projet du Campus maritime de Lévis (phase 1) dans le cadre du programme Ps0v4 incluant la valeur estimée du projet de 43 080 426 \$, l'aide financière de 5 320 433 \$ demandée au MEIE ainsi que la contribution du Collège de Rimouski totalisant 3 700 000 \$.

Il est recommandé de nommer Mme Julie Gasse à titre de gestionnaire principale du projet et signataire de la convention d'aide financière et de nommer Mme Geneviève Vézina à titre de responsable du projet et représentante auprès du MEIE.

Il est PROPOSÉ par M. Kurt Vignola, APPUYÉ par M. Alexandre Ouellet et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'appuyer le dépôt de la demande d'aide financière du projet du Campus maritime de Lévis (phase 1) et de nommer Mme Julie Gasse à titre de gestionnaire principale du projet et signataire de la convention d'aide financière et de nommer Mme Geneviève Vézina à titre de responsable du projet et représentante auprès du MEIE.

24-18.06 AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet n'est discuté sur ce point.

24-18.07 LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par M. Pierre-Luc Michaud et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance.

La séance est levée à 17 h 47.

La présidente
(Mme Julie Gasse)

La secrétaire générale
(Mme Vicky Boucher)